

# Saint Pierre du Chemin



## INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 228 - MAI 2024

### Coordonnées Mairie

Téléphone : 02.51.51.71.63

Mail : [mairie@saintpierreduchemin.fr](mailto:mairie@saintpierreduchemin.fr)

Site internet : [www.saintpierreduchemin.fr](http://www.saintpierreduchemin.fr)

### ◆ Décisions du Conseil Municipal

#### ● Comptes administratifs 2023

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs 2023 :

##### Budget général :

il présente un excédent de fonctionnement de 623 997,35 € et un déficit d'investissement de 133 853,11 €.

##### Budget assainissement :

il présente un excédent de fonctionnement de 138 660,62 € et un déficit d'investissement de 47 766,81 €.

##### Budget chauffage urbain :

il présente un excédent de fonctionnement de 143 691,86 € et un déficit d'investissement de 25 943,43 €.

#### ● Vote du taux des taxes locales directes pour 2024

Décision à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition en 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,75 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,64 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 19,95 %

#### ● Remplacement du broyeur d'accotement en commun avec Menomblet

Vote à l'unanimité du remplacement du broyeur d'accotement, acquis en commun avec la commune de Menomblet en 2013. M. le Maire propose l'acquisition d'un broyeur en commun avec la commune de Menomblet pour un coût total de 14 400 € TTC auprès des établissements AGRI VS.

La part de Menomblet sur cet achat est à hauteur de 50 % du montant HT, soit 6 000 €.

#### ● Participation financière pour l'année 2024 pour les frais de fonctionnement de l'école privée de Saint-Pierre-du-Chemin sous contrat d'association

Pour rappel, la commune a signé le 14 juin 2001 un contrat d'association avec M. le Préfet de la Vendée, les responsables de l'école privée du Sacré Cœur de Saint-Pierre-du-Chemin et M. le Représentant de l'UDOGEC de la Vendée.

Ce contrat fixe les conditions dans lesquelles la commune de Saint-Pierre-du-Chemin assume la charge des dépenses de fonctionnement de l'école. Ces dépenses s'apprécient par référence aux dépenses correspondantes de l'école publique de la commune.

Le coût moyen par élève s'établit à 824,43 euros.

L'effectif étant de 29 élèves au 1er janvier 2024, Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour le versement de la somme de 23 908,50 € au titre de la participation financière 2024.

◆ **Départ Béatrice / Arrivée Anaïs**

Après 39 années passées dans notre commune, Béatrice TALLON, secrétaire générale, a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous lui souhaitons une belle retraite.

Anaïs DUTAULT est arrivée le 18 mars. Après un mois de binôme, Anaïs a pris pleinement ses nouvelles fonctions le 15 avril.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et nous vous remercions de lui faire le meilleur accueil.



**Elections européennes 2024**

**Elles auront lieu le dimanche 9 juin  
à la salle des Halles.**

***La présentation d'une pièce d'identité  
est obligatoire pour voter.***

◆ **Accès aire de jeux et terrain de foot**



Suite aux dégradations commises sur l'aire de jeux, la municipalité a été contrainte de la fermer pour une question de sécurité. Elle ne sera de nouveau en service que lorsque les travaux nécessaires auront été réalisés. Pour la même raison, l'accès au terrain de foot est également interdit, toujours pour des raisons de sécurité.

◆ **Territoire Zéro Non Recours (TZNR) : Lutter contre le non-recours aux droits**

Aides et prestations sociales sont parfois non sollicitées et peuvent pourtant permettre une meilleure qualité de vie, tant au niveau personnel, que professionnel.



Venez à la rencontre d'un ambassadeur de l'accès aux droits présent dans les Lieux d'Information et d'Ecoute Numériques et Solidaires (LIENS) de votre commune. Il pourra vous proposer une rencontre avec l'animatrice du dispositif.

Gratuit et confidentiel

- Salle des Meuniers  
1 place Marechal de Lattre de Tassigny  
85390 Mouilleron-Saint-Germain  
 Permanence le mardi de 12h30 à 14h00
- Mairie Saint Hilaire-de-Voust  
21 rue de la Mairie  
85120 Saint Hilaire-de-Voust  
 Permanence le jeudi de 17h00 à 18h00
- Mairie Saint Pierre-du-Chemin  
1 Rue des Comtes d'Asnières  
85120 Saint Pierre-du-Chemin  
 Permanence le mardi de 10h30 à 12h00  
Les semaine impaires uniquement
- Mairie Thouarsais-Bouildroux  
54 rue du centre  
85410 Rives-du-Fougerais  
 Permanence le mercredi de 11h00 à 12h00

Retrouvez la liste de l'ensemble des Lieux d'Information et d'Ecoute Numériques et Solidaires (LIENS) sur : [www.pays-chataigneraie.fr](http://www.pays-chataigneraie.fr)

**Informations : 06 34 29 18 62 ou liens@ccplc.fr**

### ◆ Retour sur la « Chasse aux œufs » (30/03)

Cette première édition a été une véritable réussite, sous le soleil ! Les 45 enfants se sont approprié le jardin et ont inspecté les moindres recoins pour trouver les œufs cachés dans la végétation. Les plus grands ont aidé les plus jeunes, chacun est reparti avec le même pochon de chocolats.

**Nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 avril 2025 pour une nouvelle édition.**



### ◆ Décoration de printemps

Vous l'avez certainement remarqué, de nouveaux personnages et décorations ont été installés dans la commune. Tout ce travail a été réalisé par une équipe de bénévoles qui s'est réunie chaque lundi et mercredi dans la bonne humeur.

Les enfants du centre de loisirs ont souhaité mettre leur pierre à l'édifice en réalisant des décorations pour le centre de loisirs.

### Nettoyons la nature : 28 juin

Suite à l'engouement des enfants pour la matinée citoyenne, les écoles et la commune ont choisi de reconduire cette opération.

Cette matinée ne pourra pas avoir lieu sans la présence de bénévoles pour encadrer.

**Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie.**

**RDV le vendredi 28 juin à 9 h 30 à la salle de sports.**



### ◆ Recensement citoyen

#### J'AI 16 ANS : J'EFFECTUE MON RECENSEMENT CITOYEN

**Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans.**

- Qui ?** Tout jeune de nationalité française, fille et garçon.  
**Où ?** A la mairie de son domicile.  
**Quand ?** A partir de 16 ans et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.  
**Pourquoi ?**
- Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
  - Pour s'inscrire aux examens et concours (CAP, BEP, Bac, permis de conduire, concours de la fonction publique)
  - Pour être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité

Une attestation de recensement sera délivrée au jeune, elle est indispensable pour toutes les démarches énumérées ci-dessus.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même à la mairie. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

**Pour tous renseignements, contacter la mairie : 02.51.51.71.63**



#### **Pièces à fournir :**

- carte nationale d'identité ou passeport valide
- livret de famille à jour
- justificatif de domicile



**Fête de l'école des Tuileries**



**Fête de l'école du Sacré-Cœur**

**KERMESSE & MOULES-FRITES**  
 Organisée par l'École du Sacré-Cœur  
 Samedi 22 juin 2024  
 Réservations au 06.89.37.42.43

**GENDARMERIE**

◆ **Communiqué de la Gendarmerie**  
 Le groupement de gendarmerie de la Vendée met en garde contre le démarchage à domicile, particulièrement chez les seniors.  
 Des individus se faisant passer pour des professionnels des administrations ou organismes publics sévissent auprès des personnes seules, l'un d'eux occupe la victime pendant que l'autre dérobe ses biens.  
**La gendarmerie insiste sur les 5 règles d'or :**  
 1- Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus.  
 2- Je ferme toujours ma porte à clef.  
 3- Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide.  
 4- Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr.  
 5 - Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police.



- ◆ **Mini-Agenda**
- 29/05 : Café lecture - Bibliothèque
  - 01/06 : Fête de l'école des Tuileries (salle de sports)
  - 09/06 : Elections européennes (salle des Halles)
  - 8, 9, 14 et 15/06 : Gala Chemin de la Danse (salle Ostarderier - La Tardière)
  - 22/06 : Kermesse de l'École du Sacré-Cœur (salle de sports)
  - 28/06 : Nettoyons la Nature

◆ **Changement SUEZ / VEOLIA** 

Depuis le 1er janvier 2024, la société VEOLIA est le nouvel exploitant du service d'eau potable sur notre commune. VEOLIA a remplacé SUEZ. Désormais, les agents de VEOLIA sont vos interlocuteurs pour l'eau potable (qualité de l'eau, relevé de compteur, facturation, résiliation, ...).  
**Pour tous renseignements, contactez VEOLIA : 02.51.40.00.00**

◆ **Enquêtes INSEE** 

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise plusieurs enquêtes :  
 - sur **l'emploi, le chômage et l'inactivité**  
 - sur **le logement**  
 Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. En cas de doute, vous pouvez contacter la mairie.  
**La participation aux enquêtes est obligatoire. Vos réponses resteront strictement confidentielles.**